

Parrot

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

KPMG Audit IS
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 200.000
512 802 653 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Parrot

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Parrot,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Parrot relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation et des créances rattachées

Risque identifié	Notre réponse
Les titres de participation figurant au bilan pour un montant net de M€ 2,6 sont comptabilisés à leur date d'entrée à la valeur de l'actif net transmis lors des apports d'actif réalisés en 2015 pour Parrot Drones et au coût d'acquisition qui comprend le coût d'achat et les frais accessoires pour les autres filiales. Ces valeurs ont été majorées du montant des augmentations du capital ultérieures. Les créances rattachées, figurant au bilan pour un montant net nul, sont comptabilisées à leur valeur nominale. A chaque clôture comptable, elles sont dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'utilité.	Nous avons vérifié que l'estimation des valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés. Pour les évaluations reposant sur la quote-part des capitaux propres, nous avons examiné que les capitaux propres retenus concordaient avec les comptes des entités concernées, ayant fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques.
Comme indiqué dans la note 3.3.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité des titres et créances rattachées est estimée, selon les participations concernées, sur la base de la valeur de leur quote-part de capitaux propres détenue ou selon leurs perspectives d'avenir.	Pour les évaluations reposant sur les perspectives d'avenir, nous avons obtenu le rapport de valorisation du groupe réalisé par le tiers indépendant et avons : <ul style="list-style-type: none">▶ apprécié la compétence et l'indépendance de ce tiers ;▶ apprécié les méthodologies de valorisation utilisées par ce tiers indépendant ;▶ apprécié la cohérence des estimations réalisées par le tiers indépendant avec le montant retenu pour la valorisation des titres en comptabilité ;▶ examiné par sondages la cohérence des prévisions budgétaires retenues dans le rapport du tiers indépendant avec celles présentées en conseil d'administration pour 2019 et 2020 et celles estimées par la direction pour les années suivantes ;
L'estimation de la valeur d'utilité requiert donc l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.	
Pour les participations évaluées en fonction des perspectives d'avenir, une mauvaise appréciation des flux de trésorerie et des hypothèses retenues conduirait à une mauvaise estimation des titres de participation et des créances rattachées.	

Nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constituait un point clé de l'audit en raison de leur montant significatif et du fait que leur valeur d'utilité repose très largement sur des hypothèses, estimations ou appréciations de la direction.

- ▶ apprécié le caractère recouvrable des créances rattachées et des comptes courants au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;
- ▶ examiné la correcte comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale au-delà de son financement ;
- ▶ examiné le caractère approprié de l'information financière fournie dans la note 3.4.3 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux se sont déroulés avec l'implication d'experts en valorisation de nos cabinets.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Parrot par l'assemblée générale du 18 juin 1996 qui a pris acte de la fusion-absorption intervenue le 15 mars 1996 de la société François Kimmel - André Touati par le cabinet KPMG et du 6 juin 2012 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet KPMG était au minimum dans la vingt-troisième année de sa mission sans interruption (dont treize années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la septième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

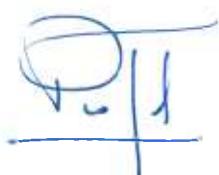
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 29 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit IS



Nicolas Piofret

ERNST & YOUNG et Autres



Pierre Bourgeois

PARROT SA

Comptes sociaux
Exercice clos au 31 décembre 2018

Table des matières

1	Bilan pour les exercices clos au 31 décembre 2018 et 2017.....	4
	5
2	Compte de Résultat pour les exercices clos au 31 décembre 2018 et 2017	6
3	Notes Annexes	8
3.1	Evénements principaux de l'exercice	8
3.2	Evénements significatifs post clôture.....	9
3.3	Règles et méthodes comptables	9
3.3.1	Immobilisations incorporelles	10
3.3.2	Immobilisations corporelles.....	10
3.3.3	Immobilisations financières.....	10
3.3.4	Créances	11
3.3.5	Opérations en devises.....	11
3.3.6	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	11
3.3.7	Provisions pour risques et charges	11
3.3.8	Chiffre d'affaires.....	12
3.3.9	Transactions entre parties liées	12
3.3.10	Fiscalité.....	12
3.4	Actif	13
3.4.1	Immobilisations	13
3.4.2	Amortissements et dépréciations.....	14
3.4.3	Filiales et participations	15
3.4.4	Suivi des VMP	16
3.4.5	Programme de rachat d'actions	17
3.4.6	Contrat de liquidité	17
3.4.7	Produits à recevoir.....	17
3.4.8	Charges et produits constatés d'avance	17
3.5	Passif	18
3.5.1	Variation des capitaux propres.....	18
3.5.2	Capital social	18
3.5.3	Stock-options et actions gratuites	18
3.5.4	Provisions.....	19
3.5.5	Dettes financières	20
3.5.6	Charges à payer.....	20
3.5.7	Ecart de conversion	20

3.6 Informations relatives au résultat	21
3.6.1 Chiffre d'affaires.....	21
3.6.2 Autres produits	21
3.6.3 Résultat financier.....	22
3.6.4 Résultat exceptionnel.....	22
3.6.5 Impôt sur les bénéfices	23
3.6.6 Fiscalité latente	23
3.7 Autres informations.....	24
3.7.1 Créances et dettes	24
3.7.2 Engagements hors bilan	25
3.7.3 Indemnités de départ à la retraite.....	26
3.7.4 Effectif	27
3.7.5 Rémunération des dirigeants.....	27
3.7.6 Honoraires des Commissaires aux Comptes	27

1 Bilan pour les exercices clos au 31 décembre 2018 et 2017

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et provisions	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Concession, brevets et droits similaires	3 145 368	3 112 509	32 859	121 715
Fonds commercial	7 622	-	7 622	7 622
Autres immobilisations incorporelles	1 296 280	1 283 208	13 072	38 623
Immobilisations incorporelles en cours	7 760	-	7 760	-
TOTAL des immobilisations incorporelles	4 457 030	4 395 717	61 313	167 961
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	9 028 618	8 265 454	763 164	1 005 889
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL des immobilisations corporelles	9 028 618	8 265 454	763 164	1 005 889
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	192 427 363	189 818 874	2 608 490	101 901 226
Créances rattachées à des participations	46 981 979	46 981 979	-	48 432 051
Autres immobilisations financières	1 628 251	789 598	838 653	3 002 242
TOTAL des immobilisations financières	241 037 593	237 590 451	3 447 143	153 335 520
ACTIF IMMOBILISE	254 523 240	250 251 621	4 271 619	154 509 370
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	-	-	-	-
Stocks produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
TOTAL stocks et en-cours	-	-	-	-
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	2 851	-	2 851	5 021
Créances clients et comptes rattachés	7 787 420	-	7 787 420	5 462 384
Autres créances	149 452 681	139 934 582	9 518 099	121 541 229
TOTAL créances	157 242 952	139 934 582	17 308 370	127 008 634
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	42 885 652	63 746	42 821 906	55 932 630
Disponibilités	81 342 807	-	81 342 807	21 169 588
Charges constatées d'avances	144 699	-	144 699	615 379
TOTAL disponibilités et divers	124 373 159	63 746	124 309 413	77 717 597
ACTIF CIRCULANT	281 616 111	139 998 328	141 617 782	204 726 231
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	7 058 600	-	7 058 600	14 291 865
TOTAL GENERAL	543 197 951	390 249 949	152 948 001	373 527 465

Comptes sociaux de Parrot SA
Exercice clos au 31/12/2018

BILAN PASSIF

2 Compte de Résultat pour les exercices clos au 31 décembre 2018 et 2017

COMPTE DE RESULTAT 1ere PARTIE

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendues de biens	-	-	-	-
Production vendues de services	14 376 727	308 495	14 685 221	14 640 237
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	14 376 727	308 495	14 685 221	14 640 237
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 508 087	1 277 552
Autres produits			2 622 186	3 514 165
		PRODUITS D'EXPLOITATION	18 815 494	19 431 954
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises			-	-
Variation de stock de marchandises			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnement			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			-	-
Autres achats et charges externes			8 858 699	11 212 105
		TOTAL CHARGES EXTERNES	8 858 699	11 212 105
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			439 497	685 827
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			7 137 394	5 660 489
Charges sociales			1 817 418	1 675 566
		TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	8 954 812	7 336 054
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			773 595	1 177 260
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			-	-
Dotations aux provisions pour risque et charges			201 000	-
		TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION	974 595	1 177 260
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS			268 746	252 205
		CHARGES D'EXPLOITATIONS	19 496 349	20 663 452
		RESULTAT D'EXPLOITATION	-680 855	-1 231 498

COMPTE DE RESULTAT 2eme PARTIE

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION	-680 855	-1 231 498
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participation	-	8 669 425
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	378 453	474 539
Reprises sur provisions et transferts de charges financiers	19 770 933	81 543 902
Différences positives de change	1 345 244	490 679
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	157 951	526 159
PRODUITS FINANCIERS	21 652 581	91 704 704
Dotations financières aux amortissements et provisions	286 894 345	124 270 801
Intérêts et charges assimilées	769 202	1 024 812
Différences négatives de change	257 497	2 617 146
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	142 012	130 264
CHARGES FINANCIERES	288 063 056	128 043 023
RESULTAT FINANCIER	-266 410 475	-36 338 319
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-267 091 330	-37 569 817
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	468 061
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	108 532 190	990
Reprise sur provisions et transferts de charges exceptionnels	2 480 747	1 557 286
PRODUITS EXCEPTIONNELS	111 012 937	2 026 337
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 205 316	1 584 253
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 551 141	1 558 648
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 009 000	475 477
CHARGES EXCEPTIONNELLES	39 765 457	3 618 378
RESULTAT EXCEPTIONNEL	71 247 480	-1 592 041
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
TOTAL DES PRODUITS	151 481 012	113 162 995
TOTAL DES CHARGES	347 324 862	152 324 854
BENEFICE OU PERTE	-195 843 850	-39 161 859

3 Notes Annexes

Les états financiers ci-joints présentent les opérations de la société PARROT S.A.
Son siège social est situé au 174 quai de Jemmapes 75010 Paris.

La présente annexe est destinée à compléter et à commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat relatif à l'exercice s'étendant du 1er Janvier 2018 au 31 décembre 2018, de telle manière que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise à la fin de cet exercice.

Sauf mentions contraires, les états financiers sont présentés en euros.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 mars 2019.

3.1 Événements principaux de l'exercice

Accord Parrot Faurecia

En application de l'accord entre Parrot SA et Faurecia annoncé le 5 juillet 2018, Parrot est sortie intégralement le 30 septembre 2018 de sa filiale Parrot Faurecia Automotive, qui était auparavant détenue à 80 % par Parrot et 20 % par Faurecia.

A l'occasion de cette sortie, Parrot a perçu 67,5 millions d'euros, ce qui porte le produit global de cette opération à 108,5 millions d'euros compte tenu des 41 millions d'euros provenant de la conversion des obligations émises par Parrot SA en 2017 au bénéfice de Faurecia. La conversion est intervenue concomitamment à la sortie.

Parrot Faurecia Automotive continuera à bénéficier de la licence de la marque « Parrot » jusqu'au terme convenu, soit fin 2021, en contrepartie de redevances assises sur le chiffre d'affaires de Parrot Faurecia Automotive.

Cession Shmates

La société Parrot Shmates, détenue à 80 % par Parrot SA a été cédée à la société Horizon SAS à la valeur nominale des titres soit 8 000 €, le conseil d'administration a donné son approbation en date du 17 mai 2018. Horizon a également remboursé Parrot de l'intégralité du montant détenu en compte courant d'associés dans la société Shmates pour 2,7 millions d'euros.

OPA

Le 27 novembre 2018, la société Horizon, détenue intégralement par Monsieur Henri Seydoux et sa famille et actionnaire de Parrot SA avec 36,10 % de son capital et 36,91 % de ses droits de vote annonce avoir conclu un contrat d'acquisition d'actions avec un actionnaire représentant 9,59 % du capital de Parrot pour un prix par action de 3,20 euros.

Conformément à l'article 234-5 du règlement général de l'autorité des marchés financiers qui prévoit de déposer un projet d'offre publique d'achat lorsqu'un actionnaire détient entre 30 % et 50 % du capital ou des droits de vote, Horizon a déposé une offre publique d'achat visant les actions Parrot au prix de 3,20 euros et un prix par bon de souscription représentatif du prix offert pour les actions.

Le conseil d'administration de Parrot s'est réuni une première fois le 30 novembre 2018 pour prendre acte de ce projet et a décidé à l'unanimité de ses membres de constituer un comité qui a recommandé un expert indépendant aux fins d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre.

Lors de la deuxième réunion le 4 décembre 2018 et en application des articles 261-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de ses membres de désigner la société FINEXSI en tant qu'expert indépendant chargé de cette mission jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article 231-19 du règlement général de l'AMF, les membres du conseil d'administration de la société se sont réunis le 28 janvier 2019 et ont rendu un avis motivé sur l'intérêt que présente l'offre pour la société, ses actionnaires et ses salariés, le conseil d'administration a par ailleurs pris acte que le comité d'entreprise a émis un avis favorable le 20 décembre 2018.

Le Conseil d'administration qui s'est réuni de nouveau le 25 février 2019 a confirmé à l'unanimité de ses membres les termes de son avis motivé rendu le 28 janvier 2019.

L'AMF a rendu son avis de conformité sur l'Offre le 5 mars 2019.

Réorganisation de l'activité Drones

Le groupe a annoncé un plan de départ fin novembre 2018 ; il a été mis en œuvre pour diminuer les ressources consommées par les différentes structures de commercialisation et de production, en ligne avec les capacités actuelles du marché. Ce plan concerne une centaine de personnes et principalement les filiales internationales, notamment les Etats-Unis et la Chine et la principale filiale française Parrot Drones.

Les coûts totaux engagés par le groupe Parrot dans le cadre de la réorganisation représentent près de 8,3 Millions d'euros au 31 décembre 2018 dont 4,2 M€ concernant le personnel.

3.2 Événements significatifs post clôture

Néant. Aucun évènement n'est intervenu jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés conformément aux règles et principes comptables français, y compris les nouvelles règles comptables du Comité de Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) ainsi que par les règlements ultérieurs (2015-06 et 2016-07) venant en modifier certains articles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes comptables fondamentaux et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation, soit

- | | |
|------------------------------|-----------|
| • Brevets, licences, marques | 1 à 3 ans |
| • Logiciels | 1 à 3 ans |

3.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilisation restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :

Agencements et aménagements et Installations techniques	3 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 ans
Matériel bureautique et informatique	2 à 3 ans
Matériel de transport	3 ans
Mobiliers	5 ans

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

3.3.3 Immobilisations financières, créances rattachées et comptes courants d'associés

Les titres de participation sont comptabilisés :

- Pour Parrot Drones S.A.S. à la valeur de l'actif net transmis lors des apports partiels
- Pour les autres filiales à leur coût d'acquisition qui comprend le coût d'achat et les frais accessoires.

Ces valeurs ont été majorées du montant des augmentations de capital ultérieures.

Dans l'hypothèse où la valeur d'inventaire des titres de participation et des créances rattachées à des participations et des comptes courants est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité des titres. La valeur d'utilité s'apprécie, selon les participations et des comptes courants concernées, en fonction de la quote-part des capitaux propres détenus ou selon les perspectives d'avenir.

A chaque clôture comptable, elles sont dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité lorsque la valeur nette comptable est supérieure la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des titres et créances rattachées et des comptes courants est estimée, selon les participations concernées, sur la base de la valeur de leur quote-part de capitaux propres détenue ou selon leurs perspectives d'avenir.

Si cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée de telle sorte que les titres de participation et les créances rattachées et des comptes courants ne peuvent figurer au bilan pour une valeur supérieure à leur valeur actuelle.

Pour les titres évalués en fonction de leur quote-part des capitaux propres, une provision pour risque financier est comptabilisée dans le cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale au-delà de son financement.

3.3.4 Créditances

Les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation estimée en fonction du risque de non recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas et en prenant en compte les assurances crédit.

3.3.5 Opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en écart de conversion actif pour les pertes de change latentes et en écart de conversion passif pour les gains de change latents. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

Selon le règlement ANC n° 2015-05 § 3.1.3, les écarts de change liés à des dettes et créances commerciales sont enregistrés dans les comptes autres charges ou autres produits d'exploitation. La constitution d'une provision pour perte de change doit être enregistrée en dotations aux provisions d'exploitation si celle-ci concerne une opération de nature commerciale.

3.3.6 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.3.7 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Provision pour actions gratuites attribuées :

L'attribution des actions n'est définitive qu'à l'expiration d'une période de deux ans pour les bénéficiaires, et à condition qu'à cette date le bénéficiaire soit toujours employé du Groupe Parrot. La juste valeur retenue pour les Actions Gratuites est le cours de bourse de l'action Parrot au jour d'attribution aux salariés décidée en comité des rémunérations et nominations.

Une provision pour actions gratuites attribuées est constituée selon un plan d'amortissement étalé sur deux ans à partir de la date d'attribution actée en conseil d'administration.

Provision pour restructuration :

Dans le cadre de la restructuration, Parrot SA a passé une provision pour charge de 1 020 K€ qui correspondent principalement aux indemnités, aux mesures d'accompagnement et aux frais de gestion associés.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée dans les comptes sociaux et l'évaluation des engagements est faite en application de la convention collective de la Métallurgie avec les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite cadres : 65 ans
- Age de départ en retraite non cadres : 63 ans
- Taux de progression de salaires : 3 %
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux de charges sociales : 45 %

Le montant de cette provision au 31 décembre 2018 s'élève à 201 K€, contre 183 K€ en 2017.

3.3.8 Chiffre d'affaires

Les produits de management fees proviennent de la facturation des charges communes au groupe supportées par Parrot SA qui sont communes à Parrot SA & ses filiales françaises :

- Prestations informatiques
- Support multi-services
- Loyers - uniquement pour les filiales partageant leurs locaux avec Parrot SA
- Autres charges

La convention de refacturation prévoit un cost-plus de 5% sauf sur la refacturation des loyers, des services généraux et des actions gratuites.

Les autres produits sont principalement composés de la refacturation des redevances de marque pour 2 622 K€.

3.3.9 Transactions entre parties liées

Les transactions réalisées avec les parties liées ont fait l'objet d'une analyse permettant de conclure à des opérations normales de marché.

Au cours du premier semestre 2018, et après approbation de la décision par le conseil d'administration du 17 mai 2018, le Groupe a cédé ses titres de participation détenus dans la société Shmates à Horizon S.A.S.

Au 30 juin 2018, 80% du capital social de Shmates a été vendu à une partie liée, Horizon SAS, à la valeur nominale des titres.

Horizon S.A.S. a concomitamment remboursé à Parrot S.A. l'intégralité du compte-courant d'associés détenu vis-à-vis de la société Shmates. Un complément de prix sera versé à un horizon de quatre ans si deux critères combinés d'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires et de résultat d'exploitation sont respectés d'ici 2022.

Le résultat de cession associé à cette opération est de 2,1 M€

3.3.10 Fiscalité

Au cours de l'exercice la société a réalisé un déficit fiscal au taux de droit commun, pour lequel aucun impôt sur les sociétés n'a été constaté.

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale au sein du groupe Parrot, convention signée le 21/04/2015.

La société Airinov dont le capital est détenu indirectement à 100 % par Parrot SA a donné son accord au groupe fiscalement intégré de Parrot SA depuis le 1^{er} janvier 2018.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été porté au crédit du compte de Charges de personnel - CICE. Le produit issu de ce crédit d'impôt a pour objet l'amélioration de la compétitivité à travers notamment des efforts en matière d'investissement, d'innovation, de recherche, de formation, de recrutement et de prospection de nouveaux marchés. Le montant figurant dans les comptes au titre de l'exercice est de 41 K€.

3.4 Actif

3.4.1 Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Acquisitions, fusions, créations virements	Diminutions par cessions mises hors services	Transferts	Valeur brute fin exercice
IMMobilisations incorporelles					
brevets et droits similaires	3 145 368	-	-	-	3 145 368
Fonds commercial	7 622	-	-	-	7 622
Autres immobilisations incorporelles	1 286 765	9 514	-	-	1 296 280
Immobilisations incorporelles en cours	-	7 760	-	-	7 760
Total des immobilisations incorporelles	4 439 756	17 274	-	-	4 457 030
IMMobilisations corporelles					
Inst. techniques, mat et outillages	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	5 946 465	68 135	-	-	6 014 600
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel bureautique et mobilier	2 675 298	341 687	-2 968	-	3 014 017
Immobilisation corporelles en cours	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	8 621 763	409 822	-2 968	-	9 028 617
IMMobilisations financières					
Titres de participations	227 959 776	-	-35 532 413	-	192 427 363
Créances rattachées à des participations	48 432 051	-	-1 450 072	-	46 981 979
Autres immobilisations financières	3 002 242	1 070 930	-2 444 921	-	1 628 251
Total des immobilisations financières	279 394 069	1 070 930	-39 427 406	-	241 037 593
Total général	292 455 588	1 498 026	-39 430 374	-	254 523 240

3.4.2 Amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	Valeur Début exercice	Dotations	Reprises	Valeur Fin exercice	Linéaires
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets et droits similaires	3 023 652	88 857	-	3 112 508	88 857
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 248 142	35 066	-	1 283 208	35 066
Total des immobilisations incorporelles	4 271 794	123 922	-	4 395 716	123 922
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Inst. techniques, mat et outillages	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	5 491 678	234 229	-	5 725 907	234 229
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel bureautique et mobilier	2 124 196	415 444	-	2 539 548	415 444
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	7 615 874	649 673	-	8 265 454	649 673
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Titres de participations	126 058 550	63 784 824	24 500	189 818 874	-
Créances rattachées à des participations	-	46 981 979	-	46 981 979	-
Autres immobilisations financières	-	789 598	-	789 598	-
Total des immobilisations financières	126 058 550	111 556 401	24 500	237 590 451	-
Total général	137 946 218	112 329 996	24 407	250 251 621	773 595

La provision pour dépréciation des titres de Parrot Drones était de 105 M€ en début d'exercice, elle a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 64 M€ dans les comptes en 2018, de sorte à ce que les titres soient entièrement dépréciés pour la somme de 169 M€.

Par ailleurs on a constaté une provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations de Parrot Drones pour la somme de 47 M€ ainsi qu'une dépréciation de comptes courants de 140 M€ et une provision pour risque de 25 M€.

Au cours de l'exercice, les actions propres en cours d'affectation ont fait l'objet d'une dépréciation de 790 K€ pour un ensemble de 79 771 titres.

La cession de la filiale Parrot Shmates implique la reprise intégrale de la dépréciation des titres pour la somme de 24 500 euros. La provision sur avance en compte courant de 1 951 115 euros a également été reprise intégralement.

3.4.3 Filiales et participations

Filiales & Participations Parrot SA SIREN 394 149 496	Capital	Propres hors résultat N	Capital	Quote-part du Capital %	VNC des titres		Renseignements détaillés concernant les Filiales & Participations en EUROS		Prêts & Avances	Chiffre d'affaires	Résultat	dividendes encaissés
					brute	provisions nette	brute	provisions nette				
Renseignements détaillés concernant les Filiales & Participations en EUROS												
CHEZPARROT	10 000	-	168 136	100%	771 050	771 050	-	-	423 913	-	314 520	
PARROT GmbH (Germany)	25 000	1 218 405	100%	25 000	25 000	554	320 513	320 513	1 181 735	82 608		
PARROT SRL (Italie)	10 000	483 753	100%	10 000	10 000	145	1 087 330	1 087 330	747 832	-	72 383	
PARROT UK Ltd (Uk)	112	1 389 336	100%	145	20 510 000	2 486 160	77 950	77 950	-	647 239	122 881	
PARROT IBERIA (Inpro)	63 036	2 611 572	100%	22 996 160	20 510 000	8 236	186 916 561**	186 916 561	-	309 176	40 465	
PARROT JAPAN (KK)	79 460	281 642	100%	77 950	77 950	1 000	3 868	3 868	-	604 982	73 319	
PARROT AUSTRALIE	6 165	457 925	100%	8 236	168 537 824	-	186 916 561**	186 916 561	-	51 789 259	- 93 067 011	
PARROT DRONES	60 627 824	- 48 691 888	100%	168 537 824	1 000	1 000	3 868	3 868	-	-	744	
PARROT INVEST 4	1 000	-	363	100%								
total					192 427 365	189 818 874	2 608 491	187 241 496	186 916 561	324 935	56 791 466	- 93 489 932

** Dans la partie prêts et avances, le montant de 187 M€ sont composés de 47 M€ de créances rattachées à des participations et de 140 M€ de créances de comptes courants.

Les titres, ainsi que les prêts et avances nets de compte courant de Parrot Drones ont été dépréciés intégralement au cours de l'exercice.

La provision pour dépréciation des titres de Parrot Shmates a été reprise intégralement pour 25 K€ après la sortie des titres des comptes de Parrot SA.

Au cours de l'année 2018, Parrot SA n'a encaissé aucun dividende de ses filiales.

Les informations chiffrées en provenance des filiales sont exprimées en devises étrangères et converties en euros en utilisant le cours de change à la date de la clôture, à l'exception des produits et des charges qui sont convertis en euros en utilisant un taux moyen annuel.

3.4.4 Suivi des VMP

Libellé	nombre	prix unitaire	+/- value latente	total
CIC Tempo 3 mois à préavis	2	12 500 000	1 354	25 000 000
CIC Tempo 3 mois à préavis	1	10 000 000	542	10 000 000
LCL CAT Trésorerie Libre	1	1 026 341	64	1 026 341
SG Monetaire plus	1	37 168	4 872	37 168
Sous total placements			6 832	36 063 509

Libellé	nombre	valeur de rachat	dépréciation	valeur nette
Actions propres attribuées	482 350	6 609 400	-	6 609 400
Actions propres à attribuer	6 824	85 706	- 63 746	21 960
Contrat de liquidité	43 234	127 037	-	127 037
Sous total actions propres	532 408	6 822 143	- 63 746	6 758 397

Date d'opération	Quantité	plus-values	Prix acquisition/cessio
Nb de titres 31/12/17	14 909	-	131 435
Achat année N	394 837	-	2 157 193
Ventes année N	366 512	-	2 161 591
Sous total contrat de liquidité		43 234	127 037
TOTAL VMP			42 821 906

3.4.5 Programme de rachat d'actions

Libellé	Actions restantes au 31/12/17	Valeur en €	Actions annulées en 2018	Valeur en €	actions attribuées servies en 2018	valeur en €	Rachat d'actions	Valeur en €	Actions attribuées non servies	Actions restantes	Actions en cours d'affectation en 2018	Valeur en €	
Programme de rachat d'action n° 6	2 200	40 098	-	736	-	13 415				1 464		26 684	
Programme de rachat d'action n° 10	42 473		767 209							42 473		767 209	
Programme de rachat d'action n° 11	75 270	1 200 120								75 270		1 200 120	
Programme de rachat d'action n° 12	149 700	2 267 483			-111 472	-1 688 449				38 228	17 171	579 034	
Programme de rachat d'action n° 13	436 510	5 482 361			- 25 000	- 313 988				411 510	62 600	5 168 373	
TOTAL	706 153	9 757 271	-	736	-	13 415	-136 472	-2 002 437	-	-	568 945	79 771	7 741 420

3.4.6 Contrat de liquidité

Date d'opération	Quantité	Prix acquisition/cession
Nb de titres 31/12/17	14 909	131 435
Achat année N	394 837	2 157 193
Ventes année N	366 512	2 161 591
Nb de titres 31/12/18	43 234	127 037

3.4.7 Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	-
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	6 545 949
Créances clients et comptes rattachés	2 840 675
Personnel & organismes sociaux	
Etat - Produits à recevoir	2 017 633
Divers, produits à recevoir & autres créances	1 687 641
Valeurs mobilières de Placement	-
Disponibilités	-
Intérêts courus à recevoir	
TOTAL	6 545 949

3.4.8 Charges et produits constatés d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	144 699	-
Charges ou produits financiers		-
Charges ou produits exceptionnels		-
TOTAL	144 699	-

3.5 Passif

3.5.1 Variation des capitaux propres

LIBELLE	N-1	VARIATIONS	N
Capital	4 599 258	-	4 599 258
Prime d'émission	331 677 756	-	331 677 756
Réserve légale	203 512		203 512
Report à nouveau	7 528 879	39 161 859 -	31 632 980
Résultat N-1	-	39 161 859	
Résultat N	-	195 843 850 -	195 843 850
TOTAUX	304 847 546	-195 843 850	109 003 696

La variation des capitaux propres au cours de l'année 2018 s'explique par l'affectation de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en report à nouveau et de la constatation du résultat 2018.

3.5.2 Capital social

RUBRIQUES	NOMBRE	Valeur nominale
1-Actions ou parts sociales composant le capital soc.au début de l'exercice	30 174 671	0,1524
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	-	0,1524
3-Actions ou parts sociales annulées pendant l'exercice	-	0,1524
4-Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	30 174 671	0,1524

3.5.3 Stock-options et actions gratuites

STOCK OPTIONS						
Date de la décision	Situation des plans fin 2017	Quantité exercée en 2018	Options caduques en 2018	Nouveaux plans 2018	Situation des plans fin 2018	Date limite d'exercice
CA 10/02/11	-				-	09-févr-16
CA 12/05/11	-				-	11-mai-16
CA 28/07/11	4 318	-	4 318		-	27-juil-18
CA 10/11/11	68 092	-	68 092		-	29-nov-18
CA 15/02/12	249 670	-	91 766	157 904	01-mars-19	
CA 12/05/12	24 178	-	18 708	5 470	25-mai-19	
CA 10/11/12	31 086	-	26 769	4 317	03-déc-19	
CA 20/02/13	8 635	-	4 318	4 317	08-mars-20	
CA 15/05/13	23 027	-	11 515	11 512	31-mai-20	
	409 006	-	225 486	-	183 520	

ACTIONS GRATUITES						
Date de la décision	Situation des plans fin 2017	Quantité exercée en 2018	Options caduques en 2018	Nouveaux plans 2018	Situation des plans fin 2018	Date limite d'exercice
CA 01/08/13	-				-	31-juil-16
CA 15/11/13	-				-	14-nov-16
CA 15/01/14	-				-	14-janv-17
CA 01/03/14	-				-	28-févr-17
CA 01/10/14	-				-	30-sept-17
CA 01/03/15	20 869	-20 869			-	28-févr-18
CA 20/11/15	91 524	-85 914	-5 610		-	19-nov-18
CA 01/05/16	19 200	-4 689	-6 311		8 200	30-avr-19
CA 13/05/17	25 000	-25 000			-	13-mai-18
CA 24/05/17	215 750		-37 100		178 650	13-mai-19
CA 27/07/17	20 750		-2 750		18 000	27-juil-19
CA 09/11/17	14 500		-1 000		13 500	09-nov-19
CA 14/03/18			-27 000	247 500	220 500	30-mars-20
CA 24/05/18				16 500	16 500	24-mai-20
CA 31/07/18				27 000	27 000	31-juil-20
	407 593	- 136 472	- 79 771	291 000	482 350	

3.5.4 Provisions

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Montant fin d'exercice
Provision pour engagements fournisseurs	-				-
Provision pour garantie clients	-				-
Provision pour litiges commerciaux	160 000			160 000	-
Provision pour perte de change	14 291 865	7 058 600	-	14 291 865	7 058 600
Provision plan d'amortissement des actions distribuées	-				-
Provision plan d'amortissement des actions distribuées -	295 397		295 397		-
Prov sur plan d'amort des actions loi Macron	2 043 478	2 919 881	1 265 889	584 604	3 112 866
Provision pour risques financiers Chez Parrot	168 135	314 520			482 655
Provision pour risques financiers Parrot Shmates	-		25 046 615		-
Provision pour risques financiers Parrot Drones	-				25 046 615
Provision pour indemnités de départ à la retraite	183 000	18 000			201 000
Provision pour restructuration	475 477	1 009 000	464 895		1 019 582
Provision pour impôts	-				-
PROV.POUR RISQUES ET CHARGES	17 617 351	36 366 616	2 026 181	15 036 469	36 921 318
Provision sur immobilisations incorporelles	-				-
Provision sur immobilisations corporelles	-				-
Provision sur immo. titres mis en équivalence	-				-
Provision sur titres de participation	126 058 550	63 784 824		24 500	189 818 874
Provision sur autres immobilisations financières	-	47 771 577			47 771 577
Provision sur comptes courants	1 951 115	139 934 582		1 951 115	139 934 582
Provision sur stocks et en-cours	-				-
Provision sur comptes clients	-				-
Provision pour dépréciation des vmp	583 571	63 746		583 571	63 746
Provision pour dépréciation du fonds de commerce	-				-
Varioptic					
PROVISIONS POUR DEPRECIACTION	128 593 236	251 554 729	-	2 559 186	377 588 779
TOTAL GENERAL	146 210 587	287 921 345	2 026 181	17 595 655	414 510 097

3.5.5 Dettes financières

DETTES FINANCIERES	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt obligataires convertibles	-	41 021 315
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Intérêts courus à payer	-	615 320
Cash pooling : emprunts / avance groupe	-	1 513
TOTAL GENERAL	-	41 638 147

Le 28 février 2017, Parrot SA a réalisé l'émission d'un emprunt de 13 319 906 obligations d'une valeur nominale égale à 3,0797 euros soit un montant total de 41 M€.

Cet emprunt obligataire était à échéance du 31 décembre 2021 et porte intérêt au taux trimestriel de Euribor 3 mois (avec un taux minimum de 0%) et une marge de 200 points de base.

Suite à la sortie anticipée de Parrot Faurecia Automotive, la conversion des obligations émises au profit de Faurecia s'est effectuée à la même date que la cession des titres Parrot Faurecia.

Cash-pooling: Emprunt / avance groupe:

Enfin, le cash-pooling mis en place également pour optimiser la gestion des flux de trésorerie intragroupe, de manière à prêter ou emprunter des fonds aux filiales selon les besoins, a permis de réduire ainsi les risques de taux, rapatrier la trésorerie excédentaire dans certaines filiales et optimiser le placement de la trésorerie disponible.

3.5.6 Charges à payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 874 474
Dettes fiscales et sociales	1 125 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées	-
Charges à payer	67 500
Autres dettes	
TOTAL	3 067 275

3.5.7 Ecart de conversion

NATURE DES ECARTS	Montant ACTIF Perte latente	Déférence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				1 799
Sur créances clients	-			
Sur créances de comptes courants	7 058 600		7 058 600	
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	-			1 685
Sur dettes de comptes courants	-			
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	7 058 600	-	7 058 600	-3 484

3.6 Informations relatives au résultat

3.6.1 Chiffre d'affaires

REPARTITION GEOGRAPHIQUE	Montant
Europe hors France	18 734
France	14 376 727
Autres pays	289 761
Total	14 685 221

3.6.2 Autres produits

	Montant
Redevances facturées à Parrot Drones	1 429 105
Redevances facturées à Parrot Faurecia Automotive	1 171 292
Divers	21 789
Total	2 622 186

3.6.3 Résultat financier

PRODUITS FINANCIERS	Montants	Imputé au compte
	- Produits financiers de participation	
378 453	Autres intérêts et produits assimilés	
18 996 942	Reprises de provisions	
773 991	Transfert de charges	
1 345 244	Dépréciation positive de change	
104 269	Plus-value sur autres valeurs mobilières de placements	
53 682	Plus-value sur actions propres	
TOTAL	21 652 581	

CHARGES FINANCIERES	Montants	Imputé au compte
	7 058 600 Provisions pour écart de changes	
	- Amortissements des actions distribuées non qualifiées	
2 919 881	Amortissements des actions distribuées loi Macron	
63 746	Dépréciations des valeurs mobilières de placements	
63 784 824	Dépréciations des titres de participation	
46 981 979	Dépréciations des créances rattachées à des participations	
789 598	Dépréciation d'actions propres en cours d'affectation	
139 934 582	Dépréciation des comptes courants	
25 361 135	Dépréciation pour risque financier	
769 202	Intérêts	
257 497	Dépréciation négative de change	
142 012	Moins-value sur actions propres	
TOTAL	288 063 056	

Le résultat financier se traduit par une perte de 266 410 K€, qui s'explique principalement par les constatations de provisions liées aux titres, aux créances rattachées à des participations et aux comptes courants de Parrot Drones pour une somme globale de 250 701 K€, de provision pour risque financier sur la filiale Parrot Drones pour 25 361 K€, de la constatation de la provision des écarts de change de compte courants pour 7 059 K€ ainsi que d'une reprise de la provision des écarts de change négatifs pour 14 292 K€.

3.6.4 Résultat exceptionnel

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montants	Imputé au compte
	108 532 190 Produits des cessions d'éléments d'actif	
	- Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	
	- Produits exceptionnels divers	
	- Reprises provisions charges exceptionnelles	
	2 480 747 Transfert de charges exceptionnelles	
TOTAL	111 012 937	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montants
	421 Pénalités
	1 204 895 charges exceptionnelles (liées à la restructuration)
	35 535 289 Valeurs comptables des actifs cédés
	2 015 852 Mali provenant du rachat d'actions émises par elle-même
	1 009 000 Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions
TOTAL	39 765 457

On constate un résultat exceptionnel positif de 71 248 K€. Il est composé principalement de la plus -value de 73 013 K€ réalisée sur la vente des titres de Parrot Faurecia Automotive à Faurecia.

3.6.5 Impôt sur les bénéfices

REPARTITION	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-267 091 330	
Impôt de droit commun		
Impôt taux réduit		
Retenue à la source		
Crédit d'impôt		
Provision pour impôt		
Résultat exceptionnel (hors participation)	71 247 480	
Résultat avant impôts	-195 843 850	
Impôts		
Résultat net		-195 843 850

3.6.6 Fiscalité latente

	Base	Impôts
Opérations imposables temporairement		
Report déficitaire	37 943 150	
Déficit de l'année		
Déficit consommé au cours de l'exercice	-9 103 505	
Organic		
Plus-value OPCVM latente		
Gains de change		
Provision indemnités de départs en retraite (PIDR)	201 000	
	Total	29 040 645
Economie d'impôt future basée sur un taux à 33,33%		9 679 247
	Total	9 679 247

3.7 Autres informations

3.7.1 Crédances et dettes

ETATS DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Crédances rattachées à des participations	46 981 979	-	46 981 979
Prêts	-	-	
Autres immobilisations financières	1 628 251	325 112	1 303 139
TOTAL	48 610 230	325 112	48 285 118
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	-	-	
Autres créances clients	7 787 420	7 787 420	
Avances et acomptes versés	2 851	2 851	
Crédances représentative de titres prêtés	-	-	
Personnel et comptes rattachés	1 315	1 315	
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	-	-	
Etat-Impôts sur les bénéfices	4 944 149	-	4 944 149
Etat-Taxe sur la valeur ajoutée	414 368	414 368	
Etat-Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 017 633	2 017 633	
Groupe et associés	141 947 159	-	141 947 159
Débiteurs divers	128 056	128 056	
TOTAL	157 242 952	10 351 643	146 891 309
Charges constatées d'avances	144 699	144 699	
TOTAL GENERAL	205 997 881	10 821 455	195 176 427

Les créances rattachées à des participations sont composées entièrement de prêts octroyés à Parrot Drones.

Les autres immobilisations financières sont composées principalement de dépôt de garantie sur loyer pour 582 K€ et d'actions propres en cours d'affectation pour 1 046 K€.

Les créances d'impôts (Etat - Impôt sur les bénéfices) sont composées principalement du crédit d'impôt recherche de l'exercice pour 3 772 K€, d'acomptes d'IS pour 114 K€ ainsi que de la partie des crédits d'impôt recherche non financée des années :

- 2015 pour 395 K€
- 2016 pour 480 K€
- 2017 pour 183 K€

La créance groupe est composée principalement de la créance de comptes courants (nette des dettes de comptes courants) sur Parrot Drones pour 139 935 K€. Cette créance est classée à plus d'un an compte tenu du soutien financier accordé à Parrot Drones.

ETATS DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Auprès des établissements de crédit :	-	-	-	-
Emprunt et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 404 980	2 404 980	-	-
Personnel et rattachés	727 224	727 224	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	770 841	770 841	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	642 625	642 625	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	123 649	123 649	-	-
Dettes sur immo. Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	2 051 589	2 051 589	-	-
Autres dettes	298 597	298 597	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	7 019 504	7 019 504	-	-

La dette groupe est composée principalement de la dette de comptes courants envers Parrot Iberia pour 1 903 K€.

3.7.2 Engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan au 31 décembre 2018 sont les suivants :

- Les engagements de paiements futurs relatifs à des contrats de location simple s'élèvent à 923 K€.
- La société Parrot SA a accordé son soutien financier à sa filiale Parrot Drones.
- La Société PARROT SA a accordé en faveur de la société JADE SAS, un cautionnement personnel et solidaire d'un montant maximum de cinq cent mille euros (EUR 500.000) en date du 20 juillet 2012, en garantie de la bonne exécution par sa filiale CHEZ PARROT SARL, de ses engagements au titre du contrat de bail dont elle bénéficie pour les locaux situés 30 rue du Quatre-Septembre à Paris (75002).
- Une garantie maison-mère d'un montant de deux millions deux cent trente-six mille sept cent trente-six dollars (USD 2 236 736) a été signée en date du 29 janvier 2016 en faveur de la société MATRIX PARTNERS MANAGEMENT SERVICES LP en garantie des engagements de location de la filiale américaine Parrot Inc.
- Parrot Faurecia Automotive continue à bénéficier de la licence de la marque « Parrot » jusqu'au terme convenu, soit fin 2021, en contrepartie de redevances assises sur le chiffre d'affaires de Parrot Automotive, à savoir 2,1% du chiffre d'affaire.

3.7.3 Indemnités de départ à la retraite

Principales hypothèses	2018	
Taux d'actualisation	2,00%	
Taux d'inflation	2,00%	
Taux de progression des salaires	3,00%	
Tables de mortalité	INSEE TH/TF 12-14	
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	
Age de départ en retraite	Cadres	Non cadres
	65 ans	63 ans
Turnover		
Avant 25 ans	27,00%	14,00%
25 - 29 ans	18,00%	10,00%
30 - 34 ans	11,75%	6,75%
35 - 39 ans	6,50%	4,25%
40 - 44 ans	3,00%	1,90%
45 - 49 ans	1,50%	0,80%
50 ans et plus	0,00%	0,00%
Taux de charges sociales patronales	45,00%	45,00%
Méthode d'évaluation	Unités de Crédit Projetées avec prorata des droits au terme	
Evolution de la provision au 31/12/2018		
(Provision)/Montant payé d'avance au début de la période	183 000	
Charge/Produit de l'exercice 2018	18 000	
Prestations payées par l'employeur		
(Provision)/Montant payé d'avance au 31/12/2018	201 000	

3.7.4 Effectif

Effectif au 31 décembre	2018	2017
	48	48
Effectif moyen	2018	2017
	54	49

3.7.5 Rémunération des dirigeants

La rémunération globale allouée aux organes d'administration et de direction s'élève à 718 669 euros.

3.7.6 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes se décomposent comme ci-dessous :

<i>En euros</i>	2018	
	KPMG SA	EY
Honoraires de certification des comptes	80 000	165 000
Honoraires SACC :		
SACC requis par les textes		
Autres SACC	20 000	
TOTAL	80 000	185 000